

Présentation

Micheline Milot et David Koussens

Volume 9, numéro 1, hiver 2009

Reconnaissance de la diversité religieuse : débats actuels dans différentes sociétés

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/037755ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/037755ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherche diversité urbaine
CEETUM

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Milot, M. & Koussens, D. (2009). Présentation. *Diversité urbaine*, 9(1), 5–7.
<https://doi.org/10.7202/037755ar>

PRÉSENTATION

Micheline Milot
David Koussens

Le numéro thématique de la revue *Diversité urbaine* que nous sommes heureux de vous présenter s'intitule « Reconnaissance de la diversité religieuse : débats actuels dans différentes sociétés ». La parution de ce numéro a été rendue possible par la collaboration fructueuse de la direction de la revue *Diversité urbaine* avec le Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM). Ce numéro de revue rassemble des contributions de chercheurs et étudiants gradués qui ont eu l'occasion de présenter leurs travaux de recherche dans le cadre des activités du pôle « Religion et ethnicité » du CEETUM.

Le pôle de recherche « Religion et ethnicité » réunit des universitaires dont le champ d'étude appréhende la question religieuse sous divers angles et dont les intérêts couvrent des problématiques soulevées par les dynamiques sociales actuelles : l'interaction entre les variables ethniques et religieuses dans l'affirmation des identités, la prise en compte par le droit des requêtes de type religieux et ses effets sur la reconnaissance de la diversité religieuse ou encore les modalités de l'insertion des normes religieuses dans la délibération publique. Ces diverses problématiques permettent d'interroger, entre autres, les représentations de la citoyenneté chez les groupes majoritaires et minoritaires, d'analyser les enjeux que soulèvent les demandes d'accommodements pour des raisons religieuses dans les institutions publiques, mais aussi, les questions de discrimination et d'égalité.

Dans le cadre de ce numéro, les textes présentés s'attachent principalement aux processus d'affirmation identitaire ainsi qu'aux défis d'ajustement des institutions relatifs à la diversité religieuse. Ces études, se rapportant à des sociétés dont les configurations historiques s'avèrent fort différentes, sont fondées sur des matériaux empiriques diversifiés et s'inscrivent dans les débats théoriques contemporains sur la régulation étatique de la diversité religieuse. Elles rencontrent donc, selon leur perspective propre, la question de la reconnaissance de la religion dans les sociétés actuelles, telles que le Québec, l'Ontario, la France et l'Angleterre.

À partir d'une étude du cas français, le sociologue Jean Baubérot (École Pratique des Hautes Études-Sorbonne) s'appuie sur des données historiques ainsi que sur des matériaux empiriques de nature juridique ou politique pour analyser l'articulation d'une « laïcité juridique », procédant de la loi, avec une « laïcité narrative », découlant des mythes fondateurs de la République. Dans ce texte stimulant qui rappelle la dimension évolutive de la laïcité française, l'auteur retrace les décalages et interactions entre la régulation politico-juridique du pluralisme religieux dans la France moderne et les représentations dominantes que la « laïcité narrative » peut véhiculer encore aujourd'hui.

Certaines de ces représentations, qui procèdent pourtant d'une histoire spécifique de la laïcité française, ne sont pas sans trouver un certain écho au Québec. L'article de David Koussens (Université du Québec à Montréal – UQAM) s'attache au poids qu'elles ont pu avoir dans les partis politiques québécois pendant la polémique entourant les accommodements raisonnables. L'analyse des mémoires produits par ces partis devant la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles permet à l'auteur d'organiser ces représentations autour de trois conceptions idéal-typiques de façon de penser une société laïque et d'envisager leurs correspondances avec les propositions finales de cette Commission.

Si certains paradigmes normatifs peuvent sembler inaliénables, aucun modèle de régulation du fait religieux n'est pourtant figé. C'est ce que montre Mireille Estivalèzes (Université de Montréal) dans son article où, par une réflexion comparatiste sur le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans la gestion du pluralisme scolaire, elle interroge les modèles français, anglais et québécois de gestion de la diversité.

Les deux articles suivants s'intéressent plus précisément à la place dévolue à la religion dans l'espace scolaire et aux perceptions que le traitement du religieux dans le curriculum peut engendrer chez des élèves issus de minorités religieuses.

Le texte signé par Stéphanie Tremblay (UQAM) se penche sur les aspects institutionnels et légaux qui ont présidé à la nouvelle configuration de la religion dans l'espace scolaire québécois à travers la mise en place du programme d'éthique et de culture religieuse dans les écoles publiques de la province. L'auteure met alors en relief comment les diverses positions normatives proposées se sont concrétisées dans ce programme ainsi que les zones d'ombre qui peuvent en découler.

Que ce soit en France, en Angleterre ou au Québec, le traitement du religieux dans le curriculum semble alors s'imposer dans un souci d'ouverture à l'altérité. L'étude de sa réception par les élèves issus de minorités religieuses s'avérera alors probablement pertinente afin d'en évaluer la pleine efficacité.

L'étude d'Amina-Triki-Yamani (Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques) et de Marie Mc Andrew (Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques) qui ne s'attache pas aux programmes d'éthique et de culture religieuse encore trop récents, mais porte sur les perceptions du traitement de l'islam, du monde musulman et des minorités musulmanes par de jeunes musulmans au cégep (collège d'enseignement général et professionnel) au Québec, va dans ce sens. Les auteures montrent comment les jeunes musulmans gèrent les conflits engendrés par le traitement stéréotypé de l'islam et des musulmans à l'école québécoise. Elles soulignent ainsi que, conscients des omissions et des erreurs factuelles dans le curriculum prescrit, les étudiants musulmans adoptent une attitude positive face à l'acceptation de la normativité majoritaire, mais refusent néanmoins toute assimilation au groupe majoritaire québécois.

Deux textes s'attachent à la question de l'arbitrage religieux ainsi qu'aux modes alternatifs de résolution des conflits familiaux que certaines minorités peuvent mettre en œuvre quand de tels arbitrages sont prohibés par le droit.

À la lumière des théories de la reconnaissance et par une étude approfondie des outils juridiques et rapports politiques ontariens, Jean-Sébastien Imbeault (Chaire de recherche du Canada sur l'Éducation et les rapports ethniques) procède à une relecture stimulante de la question de l'arbitrage religieux telle qu'elle a pu se poser en Ontario en 2003 et analyse les conditions normatives du refus politique de reconnaître un tel arbitrage.

La recherche présentée par Jean-Mathieu Potvin (McGill University) et Anne Saris (UQAM) porte sur les ressources et modes alternatifs de résolution de conflits sollicités par des Canadiennes musulmanes de Montréal pour résoudre leurs conflits familiaux; ces auteurs constatent que si différents procédés de conciliation informels peuvent être convoqués, ils ne font cependant pas concurrence au système judiciaire étatique, mais en demeurent bel et bien un complément.

Les éditeurs de ce numéro tiennent à remercier les évaluateurs des articles qui le composent, la direction de la revue *Diversité urbaine* qui a accepté d'accueillir ce numéro, ainsi que le CEETUM qui a soutenu financièrement sa publication.

Micheline Milot (milot.micheline@uqam.ca)
David Koussens (koussens.david@courrier.uqam.ca)
